

## Burundi et FMI concluent un accord pour une assistance de 78 millions de dollars

rib News, 27/07/2021 – Source FMI Le FMI et La République du Burundi concluent un accord ad-referendum pour une assistance financière de 78 millions de dollars américains au titre de la facilité de crédit rapide. La facilité de crédit rapide soutiendra les efforts du Gouvernement pour lutter contre les impacts de la pandémie de COVID-19, y compris les mesures prises pour soutenir l'économie et la population, ainsi que pour renforcer les services de santé.

Le compte courant s'est amélioré en 2020 grâce à la baisse sur le marché international du prix des produits pétroliers causée par la pandémie, et les transferts de la diaspora. Cependant, les réserves de change restent très faibles. Une reprise économique modeste est attendue en 2021. Par ailleurs, le Burundi continuera à faire face au défi de financer les dépenses essentielles, y compris celles de protection sociale, celles contre la COVID-19 et celles nécessaires pour atteindre les objectifs de développement, tout en veillant à la viabilité de la dette et à la stabilité extérieure.

Washington DC: Une équipe du Fonds Monétaire International (FMI) dirigée par Madame Mame Astou Diouf, cheffe de mission pour le Burundi, a effectué une mission virtuelle du 23 juin au 26 juillet 2021 pour mener des entretiens relatifs à une demande d'assistance financière au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI. Au terme de la mission, Madame Mame Astou Diouf a fait la déclaration suivante : « Les autorités burundaises et les services FMI ont conclu un accord ad referendum sur les politiques économiques et structurelles qui pourraient être soutenues par un décaissement de 53,9 millions de DTS (environ 78 millions de dollars américains) au titre de la FCR. Ce décaissement soutiendra les efforts des autorités pour faire face aux impacts économiques et sociaux de la pandémie de COVID-19. L'accord ad referendum sera soumis à l'approbation de la direction du FMI et à l'examen et approbation de son Conseil d'administration en septembre 2021. L'économie burundaise a été modérément impactée par la pandémie de COVID-19. Les FMI estiment que le PIB réel s'est contracté d'environ 1 pour cent en 2020, le secteur tertiaire (y compris le tourisme, le commerce et le transport) étant le plus durement touché, en raison des restrictions de voyages et des perturbations des chaînes d'approvisionnement dans les pays partenaires commerciaux. Le ralentissement économique a été atténué par la croissance dans des secteurs tels que l'agriculture de subsistance et la construction des projets d'infrastructures publiques. L'économie devrait rebondir modérément en 2021, à environ 2 pour cent, soutenue par un regain d'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire lorsque les problèmes de chaîne d'approvisionnement seront résolus. L'inflation est devenue positive en 2020 et a atteint 7,5 pour cent (contre -0,7 pour cent en 2019), sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires. Toutefois, une deuxième vague de COVID-19 plus longue pourrait détériorer les perspectives macroéconomiques. »

« Les réserves de change restent très faibles. Les exportations ont diminué, en partie à cause de la fermeture de certaines frontières, y compris l'aéroport international du Burundi, et les mesures de confinement instaurées chez les pays partenaires commerciaux pour réduire la propagation de la COVID-19. Le compte des transactions courantes s'est amélioré en 2020 grâce à la baisse sur le marché international du prix des produits pétroliers, induite par la pandémie ; les transferts de la diaspora, à tendance contracyclique, et à une croissance moins forte des importations, en partie due au rationnement des devises. »

La Banque Centrale - Banque de la République du Burundi (BRB) - a adopté plusieurs mesures pour soutenir le secteur bancaire et le crédit au secteur privé. Le système bancaire s'est montré résilient et les prêts non performants se sont maintenus à un niveau modéré. Il est important de continuer à surveiller le rythme de restructurations des prêts. La croissance du crédit au secteur privé est restée dynamique, portée par le nouveau guichet de refinancement de la BRB pour faciliter l'accès aux prêts à long terme. »

Le recouvrement des recettes a été solide durant l'année fiscale 2020-2021, ayant dépassé les objectifs budgétaires et enregistré une augmentation de 1 point de pourcentage du PIB par rapport à 2019-2020. Les dépenses ont été supérieures à celles prévues dans le budget en raison des charges liées à la COVID-19 et des changements organisationnels dans les ministères à la suite des élections. Le déficit a dépassé l'objectif budgétaire, poussé par l'incidence de la COVID-19, et fut principalement financé par endettement domestique. »

« À l'avenir, le Burundi continuera à faire face aux défis qui tiennent au maintien d'un équilibre entre une part des dépenses importantes de développement, de protection sociale et de lutte contre la COVID-19 et d'autre part de la nécessité de maintenir la viabilité de la dette et la stabilité extérieure. Dans ce cadre, les principales priorités comprendront : (i) une politique budgétaire prudente et porteuse de croissance, de réduction de la pauvreté et de viabilité de la dette ; (ii) un équilibre calibré des politiques extérieures pour établir la viabilité extérieure et porter la couverture des réserves de change à des niveaux plus satisfaisants ; (iii) des réformes pour atténuer les entraves à la croissance économique et soutenir les activités du secteur privé et (iv) un renforcement plus poussé de la transparence et de la gouvernance, y compris celles relative à la gestion des dépenses liées à la COVID-19. »

La mission a rencontré S.E. Domitien Ndiwokubwayo, Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique (MFBPE) ; M. Jean Ciza, Gouverneur de la Banque de la République du Burundi (BRB) ; M. Audace Niyonzima, Premier Vice-Gouverneur de la BRB et Mme Christine Niragira, Secrétaire Permanente du MFBPE. La mission a également rencontré une délégation de l'Office Burundais des Recettes conduite par M. Pacifique Munyeshongore, Commissaire Général ; une délégation de la Cour des Comptes conduite par son président M. Elysée Ndaye et des Représentants du secteur des Industriels, des banques commerciales, de la communauté des bailleurs de fonds. « La mission saisit cette occasion pour remercier les autorités burundaises pour des échanges francs et ouverts. »

À

```
(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});
```